

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2019/172/ DB/NC

Paris, le 11 septembre 2019

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019 A 8 H AU MERCREDI 23 OCTOBRE 2019 MINUIT

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer **un préavis de grève du lundi 23 septembre 2019 à 8h au mercredi 23 octobre 2019 minuit.**

Il concerne les **personnels médicaux et non médicaux, agents des établissements sanitaires et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière relevant de notre fédération et exerçant dans des structures hébergeant des personnes âgées, ou travaillant auprès d'elles en particulier les personnels participant aux soins à domicile.**

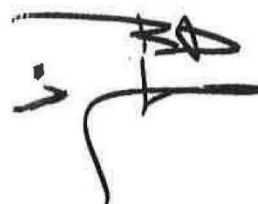
Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

- Recrutement immédiat de 40 000 postes de personnels supplémentaires en établissement et en service de soins à domicile, avec l'objectif de faire évoluer le ratio moyen actuel de 0,6 à 1 agent par personne âgée le plus rapidement possible ;
 - Revalorisation des salaires et amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels des EHPAD et du soin à domicile, afin de relancer l'attractivité des métiers ;
 - Augmentation des subventions, permettant la reconstruction ou la rénovation des établissements par la mise en œuvre de procédures simplifiées et innovantes permettant les investissements ;
 - Extension du dispositif de formation d'Assistant de Soins en Gériatrie (ASG), avec le bénéfice obligatoire de la prime afférente à tous les aides-soignants ;
 - Attribution d'une prime spéciale à tous les autres personnels travaillant auprès des personnes âgées (EHPAD, USLD, ...) ;
 - Mise en place d'un dispositif visant à la reconversion des personnels, qui sont dans l'incapacité physique ou psychologique d'exercer leur profession ;
 - Ouverture d'un réel débat national sur le financement de la dépendance avec des objectifs et un calendrier de mise en œuvre des propositions.

Afin de permettre aux personnels médicaux et non médicaux, agents des établissements sanitaires et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière relevant de notre Fédération **et** exerçant dans des structures hébergeant des personnes âgées, ou travaillant auprès d'elles en particulier les personnels participant aux soins à domicile, de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un **préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 23 septembre 2019 à 8h au mercredi 23 octobre 2019 minuit.**

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Didier BIRIG
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Birig', written over a horizontal line.